



Déménagement d'un logement hlm forcé

Par **jyrm2**, le **10/01/2011** à **22:40**

Bonjour,

Mon amie habite un appartement dans une tour HLM. Avec une voisine, elle doit déménager. Tout l'étage va être réservé à la Croix-Rouge. Depuis plusieurs mois, les logements vacants ne sont plus reloués. Les locataires restants sont obligés de partir.

Je vous demande quels sont les droits de mon amie. Par exemple, quel logement doit-on lui proposer, quel prix du loyer, frais de déménagement, etc...

Je vous remercie pour l'aide que vous pouvez m'apporter.

Cordialement.

J.Y.